



Doc. 15994
25 juin 2024

Le respect des obligations et engagements de l'Arménie

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 3, à la troisième phrase, après les mots «ait quitté sa patrie ancestrale et fui en Arménie», insérer les mots suivants:

«, et appelait l'Azerbaïdjan à libérer tous les représentants du Haut-Karabakh détenus ainsi que tous les prisonniers de guerre arméniens actuellement détenus en Azerbaïdjan.»

Déposé par:

RUBINYAN Ruben, Arménie, PPE/DC
GHAZARYAN Sona, Arménie, ADLE
GRIGORYAN Hripsime, Arménie, SOC
JULHAKYAN Arusyak, Arménie, PPE/DC
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
VARDANYAN Vladimir, Arménie, PPE/DC

1. 2024 - Troisième partie de session

